

*que
sais-je?*

LE TRAVAIL AU MOYEN AGE

JACQUES HEERS



PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

QUE SAIS-JE ?

Ne

92

31.33

*Le travail
au Moyen Age*

JACQUES HEERS

Professeur à l'Université de Paris-Sorbonne

Quatrième édition mise à jour

32^e mille

16° R

24311



DL-26-05-1982-15133

DU MÊME AUTEUR

- Le livre de comptes de Giovanni Piccamiglio (1456-1460)*, S.E.V. P.E.N., 1960.
- Gênes au XV^e siècle*, S.E.V.P.E.N., 1961 ; éd. abrégée, Flammarion, 1971.
- L'Occident aux XIV^e et XV^e siècles ; aspects économiques et sociaux*, Presses Universitaires de France, « Nouvelle Clio », n° 23, 4^e éd. 1973.
- Fêtes, jeux et joutes dans les sociétés d'Occident à la fin du Moyen Age*, Montréal, éd. Institut d'Etudes Médiévales, et Paris, éd. Vrin, 1971.
- Le clan familial en Occident au Moyen Age. Etude sur les structures politiques et sociales des milieux urbains*, Presses Universitaires de France, 1974.
- Précis d'histoire du Moyen Age*, Paris, Presses Universitaires de France, 1968.
- L'itinéraire d'Anselme Adorno en Terre sainte (1471)* (en collaboration avec G. de GROËR), Paris, C.N.R.S., 1979.
- Christophe Colomb*, Paris, Hachette, 1981.
- Esclaves et domestiques au Moyen Age dans le monde méditerranéen*, Paris, Fayard, 1982.
- Les partis et la vie politique dans l'Occident médiéval*, Paris, Presses Universitaires de France, 1982.



ISBN 2 13 037307 0

Dépôt légal — 1^{re} édition : 1965
4^e édition mise à jour : 1982, avril

© Presses Universitaires de France, 1965
108, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris

INTRODUCTION

Pendant longtemps, les historiens des économies et des sociétés ont accordé une importance considérable à l'étude des techniques : outils ou moyens de transport, par exemple. Dans cette optique, née d'une conception très rationaliste de l'histoire, tout progrès humain était lié forcément à l'amélioration de quelques techniques fondamentales.

Nos manuels nous montraient les hasards et les fortunes diverses de cette conquête du progrès matériel. L'histoire du « Moyen Age », période obscure où l'homme, sans doute par paresse intellectuelle, lassitude ou obstination, n'avait rien trouvé d'essentiel, se terminait par un fort chapitre à la gloire des « grandes inventions » qui auraient permis à l'Occident de sortir enfin de l'ornière. De la sorte, ces inventions techniques annonçaient tout naturellement la fin du « Moyen Age » et une ère nouvelle. Pour certains auteurs, le moindre perfectionnement des outils paraît lourd de conséquences. Quelques innovations auxquelles on ne prenait pas garde, auraient révolutionné la vie quotidienne, l'économie, la condition des travailleurs et toute la structure sociale d'une époque. Lefebvre des Noëttes, dans son fameux traité sur le mode d'attelage des chevaux paru en 1931, affirmait que l'invention du collier d'attelage, au XIII^e siècle, permit aussitôt d'accroître le rendement des bêtes de trait, de transporter aisément des produits plus lourds,

rendit moins nécessaire le travail des hommes, et fut ainsi une des raisons — sinon la raison déterminante — de la suppression de l'esclavage, plaie sociale du monde antique. Explication logique, modèle de construction historique, qui devint vite célèbre et suscita plus d'une vocation. A l'origine de chaque révolution sociale ou économique, de chaque événement considérable, les historiens trouvèrent alors une ou plusieurs inventions. Ils invoquèrent le gouvernail d'étambot, la boussole (innovations qui remontent en fait aux années 1200) et la caravelle (qui fut loin d'être généralement adoptée) pour expliquer les grands voyages et les découvertes maritimes des Portugais et Espagnols. Certains auteurs tentèrent même de définir une civilisation par l'emploi de tel ou tel outil. Ainsi, pour le travail des champs : civilisation méditerranéenne de l'araire, civilisation nordique de la charrue — distinctions qui, nous le savons maintenant, sont parfaitement inexactes. D'où, toujours dans cette optique, l'accent mis sur l'étude des techniques, non seulement pour les décrire et les préciser, mais pour y trouver des explications aux modes de vie, aux structures sociales parfois. D'où, plus puérils encore, les efforts pour déterminer exactement les dates des « inventions » et, surtout, les pays qui peuvent en revendiquer la paternité.

Fort heureusement, cette conception un peu simpliste de l'histoire économique et sociale est de plus en plus abandonnée, ou du moins fortement nuancée. La thèse de Lefebvre des Noëttes, si célèbre en son temps, n'est plus citée que pour mémoire. Nous savons aussi qu'il faut, à l'origine des grandes découvertes maritimes, placer bien autre chose que la caravelle et la voile latine.

L'outil n'est pas déterminé, toujours, par la

recherche d'un perfectionnement continu ; sur lui pèse un ensemble d'habitudes, de traditions, d'interdits. D'autre part, si l'outil impose à l'homme ses gestes quotidiens et, dans une certaine mesure, son genre de vie, la condition du travailleur est, elle, inséparable de tout le contexte économique et social de l'époque, qu'un simple perfectionnement matériel ne saurait transformer ou compromettre.

C'est donc plutôt en fonction des structures sociales, des relations d'homme à homme, de l'organisation des économies et des entreprises qu'il convient d'envisager une histoire du travail dans l'Occident médiéval. Mais il n'est pas inutile de rappeler ensuite, très rapidement, les caractères des civilisations, proches de notre monde occidental, dans les pays byzantins et musulmans. Cet examen, forcément limité à quelques aspects essentiels, permet cependant de souligner certaines concordances ou nuances ; ainsi, par exemple, pour les problèmes de la cohésion des communautés villageoises ou, surtout dans les villes, du rôle des associations de métiers. Il permet aussi, parfois, de définir quelques héritages lointains et de voir dans quelle mesure les civilisations anciennes, en particulier celle de Rome, ont marqué celles « médiévales » d'Orient et d'Occident.

Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is mirrored and difficult to decipher.

CHAPITRE PREMIER

LA TERRE

Parler de « Société féodale » pour l'Occident chrétien paraît, du point de vue économique et social, un artifice commode, une généralisation abusive. C'est une affirmation toute gratuite qui correspond certes à un schéma idéologique, vieux de plus de cent ans, à une sorte de *credo*, mais que démentent formellement toutes les études sérieuses. Les droits des maîtres sur le vilain ne s'exerçaient pas partout avec la même rigueur. Très nombreux étaient les hommes qui possédaient des biens en propre pour lesquels ils ne payaient ni redevance, ni corvée. Dans le Midi, et en bien d'autres régions, l'alleu libre formait la majorité des terres. D'autre part, face à l'emprise des seigneurs, s'exerçait souvent, moins bien connue, celle des communautés paysannes qui imposaient, elles aussi, leurs contraintes et leurs servitudes ; dans certains pays ces communautés n'avaient jamais reconnu à un maître le droit de posséder et de gouverner les terres ; en d'autres, elles s'étaient affranchies relativement tôt des servitudes les plus lourdes et les plus infâmantés.

Ce monde des campagnes paraît, en fait, très divers. L'abondance des documents juridiques concernant les liens seigneurs-paysans, la difficulté

au contraire de cerner, faute de textes, la vie des paysans libres et des communautés villageoises, enfin l'accent mis d'abord par les historiens sur les pays du Nord ont conduit à exagérer l'importance, l'étendue, la rigueur de la seigneurie foncière dans le monde chrétien d'Occident.

La féodalité, phénomène politique, au demeurant fort complexe et très variable selon les régions, ne correspondait pas forcément, du point de vue économique, à la seigneurie foncière. Celle-ci n'était pas le cadre obligé de tout travail agraire ; elle n'imposait pas partout sa loi.

D'autre part l'occupation même du sol par les paysans sédentaires, agriculteurs, paraît, tout au long du « Moyen Age », très imparfaite et fort inégale. Vers l'an 800, la conquête paysanne des terres d'Occident était loin d'être achevée. Les terroirs agricoles, soumis à une exploitation permanente et au rythme régulier des semailles, se réduisaient à quelques « oasis de culture » perdus dans les immenses « déserts » des forêts, des marécages et des alpages de montagne, où le cultivateur ne s'aventurait guère. Bien plus tard même, après l'extraordinaire réussite des grands défrichements qui, partout, ont repoussé les landes et les friches, l'occupation sédentaire restait encore très limitée. Aux cantons bien cultivés s'opposaient toujours des pays entiers, à peine entamés par les travaux des hommes, animés seulement par la cueillette des fruits naturels, par les quêtes plus ou moins aventureuses des chasseurs, par le passage des troupeaux. Ainsi, en marge des cadres sociaux traditionnels et sédentaires, seigneuries ou communautés villageoises vivaient souvent, dans un voisinage proche, des populations mal fixées, semi-nomades, parfois hostiles.

I. — Les marginaux : bûcherons et pasteurs

1. L'exploitation des ressources naturelles. —

Réserve de bois d'œuvre pour la construction des maisons, des bâtiments publics ou des navires, des ouvrages d'art de toutes sortes, pour les outils, les fûtailles, les récipients et instruments de cuisine, pour les claies, palissades et barrières autour des vergers, des enclos et des jardins, pour les étais des vignes, pour les bois des mines, pour les roues des chariots aussi, la forêt était l'objet de soins attentifs, d'une exploitation non plus hasardeuse mais rationnelle. Très souvent les ventes de bois représentaient une part essentielle, primordiale même, des revenus seigneuriaux, ceux des princes, des grands seigneurs, des bourgeois nouveaux acquéreurs, des communautés urbaines. Les coupes, espacées à intervalles réguliers mais variables selon les essences, affermées à des entrepreneurs spécialisés, menées par des équipes de bûcherons établis dans des campements provisoires, réservaient des passages strictement limités pour des charrois et, surtout, étaient aussitôt replantées de jeunes arbres, protégées, interdites à toute déprédation des riverains et des bêtes. Cette coupe des bois fut bien l'une des grandes préoccupations, l'une des plus fortes activités du monde campagnard.

De leur côté, les paysans du voisinage, les pauvres le plus souvent, s'aventuraient dans les bois ouverts, dans les taillis, parfois même, certaines saisons de l'année, dans les hautes futaies chercher le bois mort ou le bois vif tombé pour fabriquer leurs outils et pour se chauffer ; l'image du pauvre homme, de la vieille femme, traînant derrière soi un lourd fagot est un des thèmes les plus connus de notre folklore paysan.

En 1303, les statuts de la *colonge* (communauté villageoise) de Sundhofen, en Alsace, précisaient que :

« Les colongers ont le droit d'aller un jour avant Noël dans la forêt qui dépend de la mairie, avec le même attelage qu'ils ont mené au labour, et d'y prendre du bois mort ou coupé ; si l'on n'en trouve pas, l'on a le droit de monter sur les arbres et de couper autant de branches qu'on en peut charger... Celui qui chargera si fort sa voiture qu'elle a besoin d'un élan pour se dégager, paiera autant de fois trente shellings qu'il prendra d'élangs. »

Les hommes des villages prenaient aussi les feuillées pour les animaux, l'écorce des chênes pour tanner les peaux, l'argile pour leur vaisselle de cuisine. Plus encore, ils cueillaient les fruits sauvages, si variés et si appréciés alors — les baies d'airelles, les myrtilles, les petites pommes et les poires —, les rayons de miel ou les essaims.

Surtout la forêt était une réserve inépuisable de gibier et, dans les premiers temps du moins, suppléait dans une large mesure aux insuffisances de l'élevage et de l'alimentation carnée. La chasse tenait une place primordiale dans la vie quotidienne et dans les activités de chacun. Sport d'abord, entraînement aux rudes exercices de la guerre, poursuite périlleuse du gros gibier, du sanglier, l'épieu à la main, la chasse seigneuriale s'affirmait ainsi à la fois un symbole de puissance, de virilité et un privilège social. Par la suite, elle devient un art difficile, une occasion de rencontres et de réjouissances, plutôt une parade, ainsi qu'en témoignent les nombreux traités spécialisés, tel le célèbre *Livre de la chasse* offert à Gaston Phœbus, comte de Foix. Ce manuel, orné de riches enluminures, décrivait avec un extraordinaire luxe de détails toutes les approches et tous les artifices de la chasse aux bêtes nobles, jusqu'à la façon de camoufler les

valets sous des coiffures de branchages ; toutes les conventions aussi.

Pour le petit peuple des campagnes la chasse restait toujours une maigre industrie de tous les jours, quête d'un peu de viande fraîche, de peaux ou de fourrures ; mais au petit gibier seulement le vilain pouvait tendre ses lacs et ses rets.

Autres mondes difficiles, en marge des terroirs conquis, les *marais* gardaient leurs propres activités et leurs styles de vie originaux. Économie de cueillette là aussi.

Terres hostiles sans doute, les marécages offraient pourtant aux villageois, établis sur les buttes menacées par les eaux, d'appréciables ressources. Ainsi la récolte de la tourbe, industrie fort active dans les *Fens* anglais où chaque famille paysanne récoltait sa part, soigneusement fixée à l'avance. Cette tourbe faisait l'objet d'un bon commerce, évaluée à la *beschiée*, quantité arrachée d'un seul coup de pelle. Récolte aussi des joncs et des roseaux : en Angleterre encore, des villages entiers du Cambridgeshire vivaient de ces joncs revendus au-dehors. Puis la chasse difficile aux animaux sauvages lors des grands passages d'automne. Surtout la pêche aux anguilles et aux poissons d'eau douce. Dans l'Est anglais, les communautés religieuses, seigneurs des marais, recevaient chaque année des redevances paysannes évaluées en centaines ou en milliers d'anguilles ; ainsi, surtout, la cathédrale d'Ely, si puissante sur les *Fens*, dont le nom serait dérivé de *eel* (= anguilles). Des *collèges* de pêcheurs d'anguilles contrôlaient cette pêche sur la côte italienne de l'Adriatique ; ils étaient fort influents à Ravenne. Dans l'intérieur des terres, les abbayes entretenaient soigneusement leurs pièces d'eau dans les bas-fonds des vallées ; sur les terres maréca-

villes. L'économie « domaniale » paraît pratiquement inconnue.

2. **Artisans et corporations de métiers dans les villes.** — A Constantinople, les multiples règlements impériaux enferment la vie économique et le travail des artisans dans des règles étroites. L'empereur contrôlait complètement certains métiers, liés pour la plupart à la défense de la ville et au ravitaillement des troupes ; ainsi les fabricants d'armes. Les ouvriers et femmes du gynécée impérial tissent les étoffes de soie et d'or. Certes, tous les autres métiers sont libres ; mais ils doivent livrer à l'empereur, au palais, un certain nombre de produits, chaque année, à un prix taxé. Le préfet de la ville, ou *éparque*, et ses officiers surveillent étroitement la qualité des matières premières, les façons artisanales, les prix et les marges bénéficiaires, le marché intérieur et extérieur. Aussi le *Livre du Préfet* (x^e siècle) qui contient tous les règlements pour un nombre impressionnant de métiers (alimentation, petits marchands, travail du cuir, fabrication des cierges, des savons et des parfums, tissage des soieries et des fines toiles de lin) reste-t-il une source fort précieuse pour la connaissance des techniques et des conditions économiques du travail artisanal dans la capitale byzantine. Plus jalousement surveillées que toutes, les industries de luxe (soieries, fils d'or, ivoires, émaux, bijoux d'orfèvrerie) alimentent une bonne part du commerce d'exportation. L'art des teinturiers atteint alors un curieux raffinement et le *Livre* ne cite pas moins de quatre tons différents de rose, et deux de pourpre ; il parle aussi de la façon d'imiter les teintes subtiles et riches des fruits d'Orient.

Cet étatisme et la surveillance impériale s'exercent

également par les associations de métiers, héritées directement de celles du Bas-Empire romain. Souvent très spécialisées (pas moins de cinq groupes pour la fabrication et le commerce des soieries : marchands de soie grège, fileurs, tisserands et teinturiers, tailleurs et marchands de vêtements de soie, marchands de soieries syriennes), elles exercent un monopole absolu sur la profession. Sans doute voit-on, assez tôt, s'affaiblir puis disparaître les règlements qui imposaient aux fils d'exercer le métier des pères ; mais le droit d'entrée reste toujours très limité, soumis au paiement d'une somme d'argent et à l'autorisation de l'éparque. Ce rigoureux contrôle de l'Etat interdit, semble-t-il, le développement d'une bourgeoisie riche et active.

D'autre part, si l'on trouve assez souvent des quartiers spécialisés, voués à tel ou tel métier (les orfèvres et tisserands de soie travaillent près du Grand Palais, les fondeurs d'or et d'argent entre le Forum de Constantin et la Mèse, les verriers près de la porte de la Verrerie qui s'ouvre sur la Corne d'Or), beaucoup de professions sont, elles, très dispersées dans toute la ville. De toute façon, ces corps de métiers, trop rigides, trop étroitement soumis aux agents de l'empereur, n'ont qu'une vie sociale et affective très réduite. Les artisans s'attachent plus volontiers à des associations de caractère plus populaire, plus spontané, comme les quatre *dèmes*, les quatre célèbres couleurs ou factions du cirque, qui organisent les grandes courses de chars de l'hippodrome.

II. — Dans les pays musulmans

Il est évident que l'héritage de Rome ou de Byzance, celui des Perses sassanides, comme les influences venues de la lointaine Asie, se retrouvent

dans quantité d'aspects de la civilisation des pays musulmans. Les techniques et les conditions de vie des paysans et artisans présentent, par ailleurs, une originalité certaine, due, soit aux durs impératifs du climat, soit à l'organisation politico-religieuse des grandes cités de l'Islam médiéval.

1. **Les paysans ; problèmes de l'irrigation.** — A la vie turbulente des nomades, pour qui l'élevage, avec le trafic des caravanes et la razzia, reste l'unique ressource, le monde musulman oppose le labeur attentif des sédentaires, dans les vallées, les plaines et les oasis. Les deux civilisations s'affrontent constamment, se disputent les terres ; les hommes se craignent ou se méprisent.

Les sédentaires des plaines sont des jardiniers.

Pour tout le monde musulman médiéval, les jardins sont lieux de délices, l'image même du paradis terrestre ; le paradis se dit *djanna* (= jardin) ; il offre aux bédouins, nomades des déserts, ses perpétuelles fraîcheurs, ses fruits savoureux, ses fleuves intarissables de lait et de miel. Le travail des sédentaires, dans ce vaste monde, de traditions si diverses, qui va des rives du Tigre aux plaines d'Andalousie, n'est partout qu'un précieux jardinage : palmeraies, vergers d'orangers et de citronniers empruntés à l'Inde, légumes et fruits gorgés d'eau qui tiennent une si grande place dans l'alimentation méditerranéenne et musulmane (les melons et les courges par exemple) ; puis, de plus en plus, culture attentive de la canne à sucre dans le delta du Nil, du lin sur les terres basses du Fayoun, du riz partout où l'eau est assurée : en Irak (de Mossoul au delta), dans les plaines littorales de Palestine, Syrie, et Cilicie, dans les oasis de Basse, et Moyenne-Egypte ; enfin, plus tard, en Sicile et en Espagne.

Le pain de riz, pain des pauvres, moins apprécié que celui de froment, est pourtant fort répandu dans plusieurs pays musulmans où il forme la base essentielle de la nourriture. Ailleurs, le riz sert à la préparation de bouillies, de plats variés, où entre souvent beaucoup de poisson, presque toujours d'origine persane. Les grains de riz d'abord mis à gonfler dans l'eau exposée au soleil étaient alors semés dans des carrés de terre^u fumée, gardés par de petits murs de terre sèche ; le repiquage aussi demandait des soins attentifs et une nombreuse main-d'œuvre : les paysans arrachaient le riz avant le lever du soleil et le gardaient à l'abri dans un panier jusqu'au soir. Coupés à la faucille, les épis étaient mis à sécher dans des sacs ; deux battages successifs, à coups de bâtons répétés, détachaient puis décortiquaient les grains.

*
* *

Dans ces pays, l'art du jardinage est d'abord celui de capter l'eau pour la distribuer aux terres assoiffées. Les Musulmans ont hérité de traditions fort anciennes ; ils reprennent à leur compte et souvent étendent ou perfectionnent le réseau des canaux d'irrigation établi autrefois par les Romains en Andalousie, les Sassanides en Perse ou en Mésopotamie. Ils apprennent également les techniques ancestrales des paysans indiens. Les sciences de l'eau, dans les pays d'Islam, s'adaptent certes à des circonstances physiques différentes, mais elles témoignent aussi de niveaux techniques très divers. Là, on s'en tient toujours aux procédés assez primaires du puits à treuil ou à balancier — les *chadoufs* —, si caractéristiques des paysages d'Egypte ou même de Mésopotamie. Ailleurs, des bœufs ou des chevaux, les yeux cachés par d'étroites œillères,

meuvent les norias à manège. En Asie centrale, des éoliennes orientées dans le sens du vent permettaient aussi de tirer l'eau des puits profonds. Mais c'étaient là de maigres moyens qui ne donnaient que de faibles débits, juste assez pour abreuver quelques terres toutes proches.

Les grands ensembles de canaux qui dispersent loin l'eau des fleuves ou des nappes souterraines furent, au contraire, œuvre collective, savamment ordonnée. Ainsi ces *seguias* au pied des montagnes d'Iran ; ainsi les innombrables canaux, protégés par de minces levées de terre et de roseaux tressés, qui portent l'eau de l'Euphrate, plus élevé, vers les terres voisines du Tigre ; ou encore les canaux des *huertas* du Levant espagnol, vers Valence surtout. L'eau est prise en amont, parfois très loin, grâce à de légers barrages, ou montée du fleuve (comme de nos jours en Syrie, de l'Oronte) par de grandes norias verticales et déversées en des aqueducs surélevés.

Nulle part les travaux d'irrigation n'atteignent alors la même perfection et la même ampleur que sur le plateau iranien. Un réseau déjà important de conduites souterraines — les *qanats* — avait été établi par les rois sassanides ; la tradition en remontait sans doute aux premiers sédentaires indo-européens installés au sud de l'Elbourz, vers la fin du second millénaire avant notre ère. Les artisans perses spécialisés — les *moqanis* — gardent jalousement ce lointain héritage et, dans les premiers siècles de l'Islam, le transmettent peu à peu à tout le monde musulman : le Farz d'abord et tout le sud du plateau, la Palestine et la Syrie, la côte méridionale de l'Arabie. Ils creusent en Afrique du Nord, à partir du x^e siècle, les *foggaras* ou les *hettaras* que l'on nommait, plus au Sud, les *travaux persans*.

Ces galeries des *moqanis* iraniens portent parfois à 30 ou 40 km l'eau des nappes souterraines, s'enfoncent à plus de 100 m sous le sol, mais gardent toujours une pente parfaitement régulière (un pour mille), juste suffisante pour l'écoulement aisé de l'eau. Chaque *qanat* exigeait, pour évacuer les débris, tous les 10 m environ, un puits vertical, dont les cratères jalonnent son parcours à travers le désert. Toute la richesse des oasis, comme

celle même des grandes villes aventurées en pays sec, dépend alors, et pour des siècles encore, de ce réseau souterrain.

L'irrigation de vastes huertas, ou même, au débouché d'un qanat ou d'une foggara, celle d'un simple village, impose aux paysans musulmans des plaines d'Asie et de Méditerranée de strictes disciplines collectives et, très tôt, une organisation politique particulière. En Perse, le chef de village bâtit sa maison, plus haute que les autres, exactement à la sortie de la galerie souterraine et en surveille jalousement le débit. Le village est un monde à part, isolé et protégé des raids des nomades par de solides murs de pisé parfois renforcés de tours rondes.

Dans les grandes huertas d'Espagne, les usages de l'eau, répartie entre les divers canaux selon des alternances que fixent de rigides coutumes et que mesurent soigneusement des sabliers ou des horloges hydrauliques, règlent aussi toute la vie des villages qui connaissent ainsi, non seulement ces lois sévères, mais d'autres mentalités, une idée précise du temps, qu'ignorent alors les autres paysans, hors de la zone arrosée. Des tribunaux spéciaux, le vendredi souvent, jugent de tous les conflits de l'eau et répriment les abus ; l'irrigation fait ainsi de ces villages de huertas des sortes de communautés libres qui s'administrent elles-mêmes.

2. Les artisans des villes. — La cité musulmane, ville de caravanes et de bazars, offre aux marchands ses soieries et ses cuirs de luxe, ses bijoux d'or et d'argent ou ses ivoires, ses armes précieuses, ses parfums et ses confitures, vendues fort loin. L'organisation du travail repose essentiellement sur les associations de métiers d'importance, il est vrai, très variable. Les patrons, qui employent rarement plus d'une dizaine de personnes payées aux pièces, désignent l'*amin* ou chef du métier, responsable devant les autorités de la ville, chargé d'appliquer de stricts règlements. Mais leur fortune économique

et sociale, comme à Byzance, reste fort limitée ; leur rôle politique aussi est pratiquement nul. C'est que l'économie musulmane place, généralement, de rigides barrières entre le travail artisanal et le commerce, source de grands profits. Les maîtres de la ville sont les grands marchands.

D'autre part, les métiers sont étroitement soumis au *muhtasib*, fonctionnaire très important qui veille au respect de la morale et de la tradition musulmanes, dans la ville et sur le marché. Sorte de « préfet des mœurs », il surveille la qualité des produits, les poids et les mesures, les prix ; il règle aussi tous les différends entre associations voisines, entre patrons et ouvriers.

Comme à Byzance, ce contrôle étatique des métiers sclérose quelque peu, dans l'Orient musulman, la vie sociale du groupe professionnel. En Iran ou dans les villes de Mésopotamie, les masses citadines se tournent vers des associations populaires non corporatives : groupes d'entraide qui organisent fêtes et divertissements — les *foutouwwa* — ou, plus vastes, les milices urbaines — ou *ahdâth*.

Mais, en Afrique du Nord, les métiers font preuve d'une forte cohésion sociale et forment « un groupe très homogène par le comportement et les réactions psychologiques ». Leur recrutement reste souvent à base ethnique — gens venus de certains villages de l'extérieur —, ou même familial — quelques familles semblent spécialisées depuis des siècles dans le même travail. La spécialisation des quartiers s'affirme d'une façon très nette : pour des raisons d'hygiène (tanneurs, teinturiers) ou de commodité ; elle est ici, à l'intérieur même du *souk* ou du *bazar*, bien plus marquée que dans les villes chrétiennes d'Occident ou d'Orient. Surtout la corporation organise des collectes en faveur des malades et des veuves ; elle se

place presque toujours sous la protection d'un saint personnage, dont elle célèbre pieusement la fête : sacrifices, veillées funèbres près du tombeau du saint, banquets et processions accompagnés de chants et de musique, aumônes aux pauvres. Dans l'Occident musulman, l'association de métier se confond très souvent, comme dans le monde chrétien, avec la confrérie religieuse.

3. L'esclavage. — La tradition musulmane ne reconnaît pas, à l'origine, le droit d'attacher les paysans à leurs tenures. Mais, en Egypte et dans tout l'Orient méditerranéen, les grands marchands enrichis par le commerce lointain des caravanes investissent leurs récentes fortunes en achetant des terres. Cette concentration de la propriété foncière assujettit davantage et appauvrit les paysans qui s'endettent et doivent travailler dans la même ferme leur vie durant. Les débiteurs en fuite sont poursuivis. Cette sorte d'esclavage devient vite général. D'autre part, certaines cultures demandent une main-d'œuvre si nombreuse que les maîtres font appel à des troupes d'esclaves amenés des pays lointains d'Asie ou d'Afrique. Ainsi, par exemple, la culture de la canne à sucre. Dans les vallées inférieures de l'Euphrate et du Tigre, les marchands de Bagdad font cultiver leurs plantations de canne par des esclaves noirs d'Afrique orientale — les *Zendj* — maintenus dans une telle misère qu'ils se révoltent à la fin du IX^e siècle ; révolte sévèrement réprimée. Cette culture de la canne préfigure donc, dès le IX^e siècle, dans les pays musulmans, celle de l'ère coloniale dans les îles d'Amérique ou au Brésil ; et le monde islamique offre dès cette époque le premier exemple de la traite des Noirs organisée sur une vaste échelle.

Les caravanes du Soudan ou du Niger apportent régulièrement au Maroc, à Tunis, surtout aux Monts de la Barca ou au Caire, des milliers d'esclaves noirs arrachés aux pays d'Afrique tropicale. Sur la côte orientale de l'Afrique, les nombreuses factoreries musulmanes de l'océan Indien ne sont que de vastes marchés et entrepôts d'esclaves, bien gardés dans leurs sévères murailles de briques ; les marchands « maures » organisent de terribles razzias qui ont dépeuplé des régions entières de l'intérieur. Cette traite musulmane des Noirs d'Afrique, poursuivie pendant des siècles et en certains cas jusqu'à ces toutes dernières années a joué sans aucun doute un rôle primordial dans le dépeuplement ancien de l'Afrique ; au total, elle paraît plus importante que celle exercée par toutes les nations d'Europe occidentale, à partir du xvi^e siècle ; pendant cette période « coloniale », d'ailleurs, la traite était, dans une large mesure, aux mains des négociants « maures » installés, depuis fort longtemps alors, dans les villes de l'intérieur ou les comptoirs de la côte.

Au Moyen Age, les Musulmans recherchent aussi les esclaves des pays riverains de la mer Noire : Russes, Géorgiens, Tcherkesses, Tartares ; amenés en Egypte surtout, les hommes servent dans les exploitations rurales ou les armées du Sultan. Cette traite de la mer Noire s'exerce le plus souvent par l'intermédiaire des comptoirs italiens de la côte Nord, où les marchands de Gênes et Venise achètent aussi des femmes employées aux travaux domestiques dans les villes d'Italie et d'Espagne.

De toutes les sociétés médiévales, celle des pays d'Islam, plus proche de l'héritage antique et oriental, paraît la plus résolument esclavagiste.



BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

I. — OUVRAGES GÉNÉRAUX

- The Cambridge History of Europe*, Londres, Cambridge U.P., vol. I, 2^e éd., 1966 ; vol. II, 1952 ; vol. III, 1963.
- PIRENNE (H.), *Histoire économique de l'Occident médiéval*, nouv. éd. par H. VAN WERVEKE, Paris, 1969.
- FOURQUIN (G.), *Histoire économique de l'Occident médiéval*, 3^e éd., Paris, 1979.
- LE MENÉ (M.), *L'économie médiévale*, Paris, 1977.
- HEERS (J.), *L'Occident aux XIV^e et XV^e siècles. Aspects économiques et sociaux*, 4^e éd., 1974.
- TATON (R.) et coll., *La science antique et médiévale*, 2^e éd., Paris, 1966.
- SINGER (S.), *A History of Technology*, vol. II, Oxford, 1967.

II. — L'OCCIDENT CHRÉTIEN ; LES CAMPAGNES

- DUBY (G.), *L'économie rurale et la vie des campagnes au Moyen Age*, 2 vol., Paris, 1962.
- BLOCH (M.), *Les caractères originaux de l'Histoire rurale française*, 2^e éd. avec supplément par R. DAUVERGNE, 2 vol., Paris, 1953 ; 1956.
- GILLE (B.), *Recherches sur les instruments de labour au Moyen Age*, in *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, 1963.
- PLAISSE (A.), *La baronnie du Neubourg*, Paris, 1961.
- DION (R.), *Histoire de la vigne et du vin en France*, Doullens, 1959.
- FOURQUIN (G.), *Les campagnes de la région parisienne à la fin du Moyen Age*, Paris, 1963-1964.
- FOSSIER (R.), *La terre et les hommes en Picardie jusqu'à la fin du XIII^e siècle*, 2 vol., Paris, 1968.
- LORCIN (M.-Th.), *Les campagnes de la région lyonnaise aux XIV^e et XV^e siècles*, Lyon, 1974.
- SIVÉRY (G.), *Structures agraires et vie rurale dans le Hainaut de la fin du XIII^e siècle au début du XVI^e siècle*, 2 vol., Lille, 1977-1979.
- BONNASSIE (P.), *La Catalogne du milieu du X^e siècle à la fin du XI^e siècle*, 2 vol., Toulouse, 1975.
- GUÉRIN (I.), *La vie rurale en Sologne aux XIV^e et XV^e siècles*, Paris, 1960.
- MUSSET (L.), *Les peuples scandinaves au Moyen Age*, Paris, 1951.
- MODZELIWSKI (K.), *L'organisation ministériale en Pologne médiévale*, in *Annales. Economies. Sociétés. Civilisations*, 1964.

III. — L'OCCIDENT CHRÉTIEN ; LES VILLES

- De POERK (G.), *La draperie médiévale en Flandre et en Artois, technique et terminologie*, 3 vol., Bruges, 1951.
- PERROY (E.), *Le travail dans les régions du Nord du XI^e au XIV^e siècle* (cours C.D.U.), Paris, 1962.

- MOLLAT (M.), *Les villes et la civilisation urbaine* (cours C.D.U.), t. III, Paris, 1965.
- MÉLIS (F.), *Aspetti della vita economica medievale*, t. I, Sienna, 1962.
- FAGNIEZ (G.), *Documents relatifs à l'histoire de l'industrie et du commerce en France*, 2 vol., Paris, 1900.
- HEERS (J.), *Gênes au XV^e siècle*, 1961, 2^e éd. abrégée, 1977.
- WOLFF (Ph.), *Commerces et marchands de Toulouse (vers 1360-vers 1450)*, Paris, 1954.
- RODOLICO (N.), *Massa maritima ed il suo Statuto minerario* (Saggi di Storia medievale et moderna), Florence, 1963.
- GOURON (A.), *La réglementation des métiers en Languedoc au Moyen Age*, Genève, 1958.
- COORNAERT (E.), *Les corporations en France avant 1789*, Paris, 1941.
- GEREMEK (B.), *Le salariat dans l'artisanat parisien aux XII-XV^e siècles*, Paris, 1968.

IV. — LE TRAVAIL HORS DE L'OCCIDENT CHRÉTIEN

- ROUILLARD (G.), *La vie rurale dans l'Empire byzantin*, Paris, 1953.
- SOURDEL (D.), *L'Islam médiéval*, Paris, 1979.
- CAHEN (Cl.), L'histoire économique et sociale de l'Orient musulman médiéval, in *Studia Islamica*, III, 1955.
- GOITEIN (S. D.), *A Mediterranean Society*, vol. I : *Economic Foundations*, Berkeley - Los Angeles, 1967.
- HOURLANI et STERNE (ed.), *The Islamic City*, Oxford, 1970.
- POPOVIC (A.), *La révolte des esclaves en Iraq aux III^e-IX^e siècles*, Paris, 1976.
- GLOBOT (H.), Dans l'ancien Iran : les techniques de l'eau et la grande histoire, in *Annales ESC*, 1963.
- LE TOURNEAU (R.), Les villes musulmanes d'Afrique du Nord, in *Bulletin des Etudes supérieures islamiques*, Alger, 1967.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	3
CHAPITRE PREMIER. — La terre	7
I. Les marginaux : bûcherons et pasteurs, 9. — II. Les paysans sédentaires, 16. — III. Hiérarchies des conditions et des fortunes, 31.	
CHAPITRE II. — L'artisanat et l'industrie	45
I. Les artisans dans le monde rural, 45. — II. Artisans et compagnons dans les villes, 55. — III. Condition des ouvriers, 78. — IV. La ville et les industries rurales, 85.	
CHAPITRE III. — Les cadres sociaux : Communautés. Confréries. Métiers	92
I. Les communautés villageoises, 93. — II. Les confréries. Vie religieuse. Cérémonies et jeux, 98. — III. Les associations de métiers, 104. — IV. Conclusions : Le travail et les milieux sociaux dans l'Occident médiéval, 110.	
CHAPITRE IV. — Le travail hors d'Europe occidentale	113
I. Dans le monde byzantin, 113. — II. Dans les pays musulmans, 117.	
BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE	125

